

## L'exercice du pouvoir partagé

Le parti socialiste suisse participe à l'exécutif fédéral avec une sorte de mauvaise conscience politique. A la fois porté par le désir légitime d'exercer le pouvoir, mais appréhendant, lorsqu'il s'y adonne, d'être coupable de compromis impurs. Quand la tension est trop forte, des congrès permettent par la vertu du débat et le défoulement du parler haut une analyse curative et démocratique. Après le 10 décembre, l'exercice se révèle à nouveau nécessaire.

Première question: faut-il passer immédiatement à l'opposition, parce que Christoph Blocher, arrivé au pouvoir après un chantage exercé sur l'Assemblée fédérale et après une campagne législative odieusement xénophobe, n'est pas «cohabitable»? Parce que le nouveau Conseil fédéral clairement orienté à droite ne laisserait aux socialistes pas d'autre liberté que d'avaliser par leur présence participative une politique contraire à leurs convictions?

La rupture dont les socialistes prendraient l'initiative serait une faute politique lourde, parce que non préparée et incomprise par l'opinion publique et les médias. Car si détestable qu'ait été l'élection du Conseil fédéral et la légitimité gouvernementale accordée à Christoph Blocher, l'élection a été parfaitement régulière; le groupe socialiste y a participé. Il n'a émis aucune protestation, aucun communiqué. Avant l'élection de Hans-Rudolph Merz, il ne s'est pas publiquement prononcé pour une candidature féminine et centriste. Comment justifier alors une indignation à retardement? Faut-il s'exposer au reproche de contester un choix déplaisant mais démocratique?

En réplique, il sera répondu que la rupture est justifiée par la politique annoncée et préfigurée par le nouveau Conseil fédéral. Mais si cette politique est certes prévisible, encore faudrait-il qu'elle prenne forme et que ses auteurs en assument la responsabilité. Il est inconcevable de laisser le champ libre sans avoir combattu, sans avoir fait la preuve de sa volonté de résistance, d'abandonner son poste, alors que les électeurs ont confirmé significativement leur confiance aux socialistes. La rupture immédiate, avant qu'il ait été démontré que c'est le choix ultime, passerait pour une désertion.

### Une participation conditionnelle

Une nouvelle équipe, président et vice-président, va prendre la direction du PS. Les candidats ne se présentent pas, à ce que l'on sait, comme les partisans d'une politique d'opposition hors du Conseil fédéral. Le PS ne peut donc pas à la fois mettre en place un nouveau comité directeur et décider pour lui d'une orientation qu'il n'assume pas. Aussi, le congrès du PS, après avoir écouté voire applaudi les interventions des militants désireux de prendre date ou de se profiler, se ralliera à l'idée d'une participation au Conseil fédéral, maintenue sous conditions, sous réexamen ultérieur. Mais que peut signifier en 2004 la participation conditionnelle?

### Les registres multiples

Impossible de débattre du pouvoir suisse sans tenir compte de ses singularités. La première caractéristique, c'est qu'un système binaire d'alternance (pouvoir-opposition) est exclu aussi bien pour des raisons

\_\_\_\_\_ suite en page 2 et 3

### Dans ce numéro

L'élection de Christoph Blocher et de Hans-Rudolf Merz au Conseil fédéral questionne les termes de la participation socialiste au gouvernement.

*Lire l'édito et en pages 2 et 3*

Les milieux économiques veulent augmenter les taxes d'études compromettant ainsi l'accès aux formations supérieures.

*Lire en page 4*

Les cultures transgéniques se développent dans les pays du Sud. Les coûts sociaux et écologiques pourraient être catastrophiques.

*Lire en page 5*

# Un chemin semé d'embûches entre l'appel

**Il y a soixante ans, le premier socialiste entrait au Conseil fédéral. La participation de la par elle-même. Ces pages d'histoire sont hautes en passion. Elles montrent la difficulté**

**E**n décembre 1943, le Parlement élit au gouvernement le socialiste Ernst Nobs à côté de trois radicaux, deux conservateurs et un agrarien. C'est la reconnaissance tardive du soutien loyal des socialistes à la défense du pays. A la tête du Département des finances, Nobs est bientôt au centre de la plus dure des controverses : faire sortir les finances de la Confédération du régime d'exception hérité de la grande crise et de la guerre. L'enjeu central concerne le sort de l'impôt fédéral direct que la droite veut supprimer. Les propositions de Nobs, qui souhaite le maintien de l'impôt, sont écartées par le Parlement. Mais le nouveau régime financier imposé par la droite est balayé à 64,5% dans un vote populaire de 1950. Le régime d'exception subsiste.

## Max Weber

Max Weber, qui succède à Nobs quelques mois plus tard, se fixe pour tâche essentielle de trouver un compromis. Il convoque une conférence consultative des partis, une autre réunissant les organisations professionnelles. Le régime financier qui en ressort maintient l'impôt fédéral mais fait des concessions à la droite, notamment par la suppression de l'impôt sur la fortune. Le paquet passe largement l'obstacle parlementaire. Mais les milieux économiques veulent leur revanche. Ils partent en guerre contre cette *lex Weber* qui est rejetée par 58 % des citoyens le 6 décembre 1953. S'estimant personnellement désavoué, Max Weber démissionne. Le parti socialiste ne présente pas de candidat à sa succession. La présence d'un seul représentant au gouvernement ne correspond pas à la force du parti. Les socialistes ren-

treront au Conseil fédéral lorsqu'on leur concédera deux sièges. Le radical Hans Streuli est élu quelques jours plus tard. Le Conseil fédéral retrouve sa composition d'avant-guerre : quatre radicaux, deux conservateurs et un agrarien.

Les socialistes patientent six ans. En 1959, le parlement inaugure la formule magique en élitant Willy Spühler et Hans-Peter Tschudi. Dès lors, la majorité parlementaire ne conteste plus les deux sièges de gauche. Elle se permet, en revanche de contester le choix du candidat désigné par un groupe parlementaire. C'est l'origine de la tempête de 1983.

## Lilian Uchtenhagen et Otto Stich

En octobre 1983, Willy Ritschard, atteint dans sa santé, annonce sa démission pour la fin de l'année. Il meurt d'une crise car-

diaque quinze jours plus tard. L'émotion est nationale. Le socialiste était fort populaire. Bien en selle, le parti décide de présenter, grande première, la candidature d'une femme. Le choix de Lilian Uchtenhagen s'impose d'emblée. Présidente de la Coopérative de Zurich, maîtrisant les problèmes économiques et financiers, elle est une parlementaire en vue. Elle fait partie de la «bande des quatre» qui, avec Helmut Hubacher, président, Walter Renschler et Andreas Gerwig mène la barque socialiste.

Uchtenhagen ne plaît pas aux bourgeois. Ils la trouvent trop intellectuelle, arrogante et inapte au compromis. Ils recherchent activement une autre candidature socialiste. Un homme ! Ils s'approchent du chancelier Walter Buser qui se récusé. Lilian Uchtenhagen

*suite en page 3*

## L'exercice du pouvoir partagé (suite)

constitutionnelles (le bicamérisme) qu'en raison de la répartition des forces politiques. Faut-il rappeler, une fois de plus, que l'UDC, réputée triomphatrice des dernières élections, ne représente que 27 % du corps électoral ? Certes des oscillations marquées orientent la politique fédérale qui enregistre scrupuleusement les idées dominantes, les courants prépondérants, mais on ne peut en revanche bâtir sur cette base une politique d'alternance.

Deuxième caractéristique : le Conseil fédéral n'est pas lié par un programme de coalition gouvernementale. On peut le regretter. Mais cela laisse à chacun une grande liberté d'appréciation. Une opposition formulée au sein du gouvernement n'est pas une rupture du pacte gouvernemental. Des marges de

manœuvre (petites) peuvent en découler.

Troisièmement, le Parlement est libre de ses choix face au gouvernement. Il n'y a pas en Suisse, cas unique, de majorité parlementaire obligée de soutenir l'exécutif. Chaque parti peut se déterminer à sa convenance et, tout en participant à l'exécutif, mener une politique d'opposition. Il n'est pas exclu, si l'UDC poursuit sa politique jusqu'au-boutiste entraînant avec elle une partie de la droite parlementaire, que le vote socialiste devienne déterminant. De surcroît on ignore quel sera le repositionnement du parti radical et surtout du PDC.

Enfin, dernier recours, la démocratie directe permet d'en appeler au peuple. Arme oppositionnelle, non sans risque. Le peuple peut approuver ce que l'on combat et lui

donner une légitimité incontestable, car même si le peuple, croit-on, se trompe, «on ne peut changer le peuple».

## Quelle image ?

Chaque parti joue, avec son style, de ces différents registres. Le parti radical privilégiera une politique de notables : visée sur les départements clés du Conseil fédéral, contrôle des nominations aux postes où s'exerce le pouvoir, lien étroit et entretenu avec l'économie. Le parti socialiste est dans l'obligation de jouer tous les registres, notamment si une politique de droite se met en place. Son image ne peut être liée à la seule participation au Conseil fédéral. Il doit être polyphonique, se faire entendre fortement au Parlement et par référendum.

# du pouvoir et les sirènes de l'opposition

**gauche au gouvernement est périodiquement remise en cause... essentiellement du parti socialiste à partager le pouvoir avec la droite.**

reste officiellement la seule candidate en lice. Mais coup de théâtre, le 7 décembre, l'Assemblée fédérale élit au premier tour Otto Stich avec 124 voix contre 96 à Uchtenhagen. Le complot bourgeois finalisé lors de la «nuit des longs couteaux» a réussi. Jean-Noël Rey, secrétaire du groupe socialiste, a joué les intermédiaires. Stich, qui n'est pas ouvertement contredit par le groupe, accepte son élection. Hubacher parle d'une gifle et d'une humiliation pour le parti et pour les femmes. La colère gronde. Un congrès extraordinaire doit décider si les socialistes quitteront le gouvernement pour laver cet affront. Pour Max Frisch, Otto Stich est un traître à la cause socialiste. Il ne mérite aucun ménagement. L'autre conseiller fédéral socialiste, Pierre Aubert, sans grand soutien, serait lui aussi sacrifié. Deux mois plus tard, la

fièvre a un peu baissé. Le 12 février 1984, après onze heures de débats enflammés, les délégués refusent par 773 voix contre 511 le retrait du gouvernement proposé par la direction du parti. Stich reste au gouvernement. La droite ne trouve pas en lui le social-démocrate accommodant dont elle rêvait.

**Christiane Brunner,  
Francis Matthey, Ruth Dreifuss**

Dix ans plus tard, c'est la répétition du scénario cauchemard. Début janvier 1993, René Felber, qui a succédé à Pierre Aubert, annonce sa démission pour des raisons de santé. Pour lui succéder, les Neuchâtelois proposent Francis Matthey et les Genevois Christiane Brunner. Le groupe se décide pour la seule candidature féminine. Mais, à nouveau, la femme choisie par la gauche ne plaît pas à la droite. Son style est jugé trop

peu conventionnel. Une basse campagne calomnieuse tente de la discréditer. L'élection a lieu le 3 mars. Au second tour Francis Matthey l'emporte par 130 voix contre 108 à Christiane Brunner. Ce n'est pas la première fois qu'une candidature officielle n'est pas retenue. Mais c'est la seconde fois que l'Assemblée fédérale écarte une femme socialiste. La colère est plus vive encore qu'après l'éviction de Lilian Uchtenhagen. Un soulèvement sans précédent des femmes fait pression devant le Palais fédéral. Le groupe socialiste met les pieds au mur. Il ordonne à Matthey de refuser l'élection. Le Neuchâtelois accepte de différer sa décision d'une semaine. Dans ce court laps de temps, les socialistes cherchent - et trouvent - la femme qui pourrait obtenir l'accord de l'Assemblée fédérale. La syndicaliste Ruth Dreifuss, domiciliée à Berne dépose ses papiers à Genève

pour être éligible. La droite demandait une double candidature. Les socialistes s'exécutent. Le 10 mars ils présentent le ticket Dreifuss-Brunner. La tentative de placer une femme radicale échoue. Vreni Spoerry n'obtient que 54 voix au premier tour. Ruth Dreifuss est élue au second tour par 144 voix. La mobilisation des femmes a été efficace. La formule magique est sauvée pour la seconde fois.

La double élection de Christoph Blocher et du radical de droite Hans-Rudolf Merz présente un tout autre cas de figure. Les socialistes, brillamment réélus, n'ont pas été contestés. La convocation d'un congrès extraordinaire pour examiner la conduite du parti après le vote du 10 décembre n'entend pas laver un affront, mais discuter plutôt de l'efficacité politique de la participation au gouvernement. *at*

De même l'UDC a démontré que son image pouvait être reçue, indépendamment de sa participation gouvernementale.

Ces tensions entre les niveaux de pouvoir obligeront à poser, une fois de plus, le problème de la collégialité. Pour nous la collégialité n'oblige pas le magistrat minoritaire à défendre contre sa conviction intime la décision du gouvernement, mais exige qu'il s'abstienne, par loyauté, de la critiquer publiquement. Et si elle concerne son propre département, il ne relâchera que le point de vue du collège, réservant le sien propre.

Les socialistes, s'ils sont minorisés sur des questions essentielles, doivent absolument pratiquer cette interprétation de la collégialité. Mais en fin de compte, les choix politiques du Conseil fédéral seront détermi-

nants. Ou il est un lieu d'écoute des positions divergentes, et dans les tensions à venir la Suisse en aura besoin, ou il agit par réflexes doctrinaires conditionnés. Si tel devait être le cas, la participation socialiste (inécoutée) perdrait sa raison d'être.

## Le programme

La participation semi-oppositionnelle qui vraisemblablement va être choisie par le PS, ne peut être bien comprise que s'il présente un contre-projet politique général, simple, crédible. Or sa réflexion programmatique date: en 1982, à Lugano, programme général et en 1994, programme économique de réformes fondamentales. Depuis, les positions prises sont parfois reçues clairement, parfois brouillées. Le PS est compris quand il dé-

nonce la simultanéité de la baisse des impôts et des restrictions budgétaires. Des chiffres simples démontrent l'avantage accordé aux mieux nantis et les sacrifices exigés des mal lotis. Le PS est encore perçu comme le défenseur de la politique sociale, mais il peine à justifier son financement par la TVA. On sait qu'il défend mètre par mètre le service public, mais il soutient aussi l'adhésion à l'Union européenne qui exige les démonopolisations qu'il combat. Tout un travail de clarification s'impose donc. Le PS n'a pas comme d'autres à se repositionner mais, en prévision d'une politique de droite plus dure, à se mettre en ordre de marche, à tous les niveaux d'action. La seule mise en cause, immédiate, de la participation au Conseil fédéral serait une solution de facilité. *ag*

# Le lobby économique invente l'étudiant payeur

**Le savoir a un prix, l'étudiant doit le payer, via l'augmentation des taxes d'étude. Au nom de la compétition internationale, la proposition des milieux économiques réduit en réalité la formation à un bien privé peu accessible.**

**E**conomiesuisse, le *think tank* Avenir Suisse et le «groupe d'études capital et économie», composé notamment d'anciennes gloires de la droite économique, telles que l'ex-président du PDC Adalbert Durrer ou la conseillère nationale radicale fraîchement battue, Maya Lalive d'Épinay, sont «persuadés que la formation est notre unique matière première et que des investissements sont indispensables». Voilà pourquoi ils souhaitent que la formation tertiaire suisse demeure parmi les meilleures. Pour ce faire ils proposent d'améliorer le taux d'encadrement dans les universités, les écoles polytechniques et les hautes écoles spécialisées (HES), en augmentant les taxes d'études jusqu'à au moins cinq mille francs par année (la moyenne actuelle est d'environ

mille francs, sauf dans l'université semi-privée de la Suisse italienne). Pour «garantir l'égalité des chances», le lobby économique propose, en plus du système actuel de bourses, un système de prêts, avec ou sans intérêts. Selon *economiesuisse* et ses comparses, les prêts garantissent mieux l'égalité des chances que les bourses (non remboursables), car ces dernières sont en réalité «une subvention étatique des futurs hauts salaires». Ils prétendent même que les subventions de l'Etat aux universités sont injustes, car celles-ci sont surtout fréquentées par des fils et filles d'universitaires. Le lobby économique n'a qu'une idée en tête: faire admettre que la formation est un bien privé et que chacun devrait être responsable de ses études comme de sa carrière. D'où la proposition de faire passer les étudiants à la caisse.

## Un endettement paralysant

Malheureusement, de telles propositions ne favorisent pas l'égalité des chances, bien au contraire. Si les enfants d'universitaires sont surreprésentés au sein des hautes écoles, c'est que l'égalité des chances se joue en grande partie plus tôt (voir *DP n° 1559*). Les bourses offertes aux élèves des écoles de maturité (le sésame des études supérieures) sont insuffisantes, mais les stratèges de l'économie suisse ne semblent pas s'en inquiéter. En revanche, ils n'abandonnent pas leurs revendications de coupes budgétaires dès l'école primaire. Or, c'est au début de la formation que se

créent les premières inégalités. La hausse des taxes dans les universités aurait donc pour effet d'en fermer encore davantage l'accès aux enfants issus des familles moins nanties. «Aider» les classes modestes à y accéder grâce à des prêts n'améliorerait pas la situation. La perspective de l'endettement pousserait les étudiants issus des milieux défavorisés à renoncer à ces prêts, donc aux études supérieures (comme cela arrive déjà dans les cantons qui pratiquent systématiquement les prêts, par exemple à Lucerne). Pour ceux qui s'y lanceraient tout de même, un endettement de plusieurs dizaines de milliers de francs les attendrait à la fin de leur formation. De bien mauvaises perspectives pour entamer une carrière professionnelle et fonder une famille...

Contrairement à ce que prétend le lobby économique, la formation tertiaire est un investissement qui profite avant tout à la collectivité. Et si les diplômés bénéficient d'un salaire supérieur à la moyenne grâce à des investissements de l'Etat, la progression de l'impôt sur le revenu garantit un «remboursement» substantiel de ces investissements. En considérant la formation comme un bien privé, *economiesuisse* néglige les avantages que retire la société d'une hausse de son niveau de formation, par exemple l'augmentation de sa croissance et de son attractivité économique. Cette valeur ajoutée justifie l'investissement de l'Etat

La proposition du lobby économique se caractérise surtout

par sa frilosité. Malgré des arguments tous cuits en faveur des «nécessaires investissements d'avenir dans la formation», le projet de hausse des taxes n'a qu'un objectif: ménager le contribuable. Des investissements oui, mais pour autant qu'ils ne coûtent rien. Pour être crédible, *economiesuisse* devrait pour le moins retirer son soutien aux plans d'assainissement des finances lorsqu'ils concernent l'instruction publique de l'école primaire à la fin de la formation. A défaut, elle montre son vrai visage: libéral, certes, mais peu courageux. *jcs*

## Huit cents professeurs, la panacée ?

*Economiesuisse* et consorts comptent investir les bénéfices de la hausse des taxes dans huit cents nouveaux postes de professeurs. Ainsi, la qualité de l'enseignement serait assurée à bon compte pour les contribuables, car financée par les étudiants eux-mêmes. Le lobby économique néglige cependant un point capital: l'insuffisance des infrastructures. En effet, la plupart des hautes écoles manquent déjà drastiquement de place. De plus, le nombre d'étudiants est en progression constante (le «projet à long terme» d'*economiesuisse* se base quant à lui sur des chiffres stables). De nouveaux investissements dans les infrastructures seront, avec ou sans augmentation du corps enseignant, nécessaires sous peu. Aux frais de la collectivité.

### IMPRESSUM

Rédacteur responsable:  
**Jacques Guyaz (jg)**

Rédaction:  
**Marco Danesi (md)**

Ont collaboré à ce numéro:  
**Gérard Escher (ge)**  
**Carole Faes (cf)**  
**André Gavillet (ag)**  
**Jacques Mühlethaler**  
**Jean-Christophe Schwaab (jcs)**  
**Jean-Luc Seylaz**  
**Olivier Simioni (os)**  
**Albert Tille (at)**

Responsable administrative:  
**Anne Caldelari**

Impression:  
**Presses Centrales Lausanne SA**

Abonnement annuel: 100 francs  
Etudiants, apprentis: 60 francs  
@bonnement e-mail: 80 francs  
Administration, rédaction:  
Saint-Pierre 1, case postale 2612  
1002 Lausanne  
Téléphone: 021/312 69 10  
Télécopie: 021/312 80 40  
E-mail: domaine.public@span.ch

[www.domainepublic.ch](http://www.domainepublic.ch)

# Cultures commerciales de plantes transgéniques : l'arrivée du Sud

**Les cultures d'organismes génétiquement modifiés (OGM) colonisent de plus en plus de surfaces agricoles des pays du Sud. Sans contrôle scientifique des risques, les coûts sociaux et écologiques risquent d'être élevés.**

**I**l n'y aura probablement pas en Suisse, dans un avenir proche, de culture commerciale de plantes transgéniques. Il n'est même pas certain que les quelques mètres carrés expérimentaux de blé transgénique proposés par le Dr Martin Sauter à l'ETHZ puissent être plantés dans un délai utile à la recherche scientifique. Ceci met en péril la formation de scientifiques suisses capables d'analyser les problèmes complexes de ces plantes.

Cependant, hors de notre île de pureté génétique, les plantations commerciales de variétés transgéniques progressent de manière folle. La commercialisation existe pour quatre plantes : soja (61% des surfaces), maïs (23%), coton (11%) et colza (5%).

## Des surfaces gigantesques

En 2003, soixante-huit millions d'hectares de plantes OGM étaient plantés, pour une valeur de 4,5 milliards de dollars, soit un peu moins de 15% de la valeur totale des cultures commerciales. Soixante-huit millions d'hectares, c'est tout de même l'équivalent de la surface du Myanmar (l'ancienne Birmanie). Et si l'on cumule les cultures de ces dernières huit années, l'équivalent de la surface de la Chine.

Vingt et un pays ont autorisé les cultures OGM, mais dans six d'entre eux, elles couvrent

99% de la surface plantée. On trouve en premier lieu, les Etats-Unis avec près de deux tiers des surfaces totales, suivis par l'Argentine (un cinquième), puis le Canada, le Brésil (3% des surfaces), la Chine et l'Afrique du Sud.

En huit ans, la surface globale des plantations commerciales transgéniques a été multipliée par quarante, et fait important, c'est la part des pays du Sud qui augmente le plus rapidement, pour atteindre en 2003 un tiers des surfaces cultivées.

## Les pays du sud aux avant-postes

Les cultures OGM occupent environ sept millions d'agriculteurs, dont six vivent en Chine et en Afrique du Sud, pays qui plantent du coton transgénique. Les nouveaux venus dans les nations OGM en 2003 sont le Brésil et les Philippines. A noter que pour le Brésil, la décision d'autoriser la culture du soja transgénique constitue une surprise, car le candidat président Lula a milité contre ces plantations.

Cette progression explosive dans les pays du Sud est-elle due à une faiblesse politique (procédures d'autorisation et de surveillance médiocres, corruption), à la pression économique sur l'agriculture d'exportation (soja en particulier), à la qualité inhérente des plantes OGM permettant de réduire le recours aux pesticides onéreux, ou est-elle un

pari audacieux sur l'avenir, les pays du Sud acceptant le rôle de cobayes en échange d'un gain en compétence technique et scientifique?

Cette dernière hypothèse n'est pas totalement à exclure. Ainsi, l'Inde vient d'autoriser des essais de culture de riz transgénique résistant à la salinité, variété créée non pas dans les laboratoires de multinationales d'Occident, mais dans des instituts de recherche en Inde et aux Philippines. De même, il semble que la Chine ait réussi à imposer sur son territoire l'utilisation exclusive de variétés transgéniques développées dans ses propres laboratoires.

Les géants de demain, le Bré-

sil, la Chine et l'Inde, contre un coût social et écologique certainement élevé, parient donc, à coups de milliers de kilomètres carrés, sur le génie génétique, sans monitoring scientifique, sans recherches sur les risques. Il est crucial que des pays riches comme le nôtre, qui, à raison, refusent la commercialisation hâtive des plantes transgéniques, investissent et encouragent la recherche dans ce domaine. Mais hélas, pour le moment, les expérimentations sont suspectes, bloquées, et de fait, reculent partout en Europe. *ge*

International service for the acquisition of agri-biotech applications, [www.isaaa.org](http://www.isaaa.org)

## Devenez boursicoteur en quelques leçons

Des étudiants de l'association BSU (Börsenspiel der Schweizer Universitäten - Jeu Boursier des Universités Suisses, sise à et cautionnée par des professeurs de l'Université de Fribourg) organisent chaque année le concours Portfolio Management Simulation. De fin janvier à mi-mars, les étudiants participants doivent faire un maximum de profits (ou un minimum de pertes) avec un capital virtuel de départ d'un million de francs. Tout est possible, ou presque : choix du risque, spéculation sur des options, etc... Le jeu, bien qu'entièrement virtuel, est très proche de la dure réalité de la bourse : frais de courtages, horaires d'ouverture de la bourse, aucun détail n'a été négligé.

Mais ce jeu a un défaut rédhibitoire : il incarne parfaitement la spéculation à court terme qui règne sur la bourse, la vraie. Avec un mois et demi pour faire un maximum de profit, le jeu encourage une politique irraisonnée, qui mène de nombreux investisseurs (dont les caisses de pensions) à leur perte. Les universités et leurs étudiants ont mieux à faire que de s'entraîner, même pour jouer, à commettre les mêmes erreurs que les boursicoteurs confirmés. *jcs*

# Soleure, fais-moi peur !

**Fictions ou documentaires, courts ou longs, cent septante films suisses ont été projetés à Soleure 2004. Dont une trop grande part d'œuvres ronronnantes.**

**A**ux Journées cinématographiques de Soleure, on trouve de tout: un portrait du peintre Louis Conne dans sa nonante-huitième année, un concert de musique ancienne à Einsiedeln, un orgue amovible de quatre tonnes conçu par un Suisse pour la chapelle Sixtine. Ces sujets, et bien d'autres, filmés par nos compatriotes, sont ceux de la multitude de documentaires cuvée 2004. A propos du «cinéma du réel», si vivant en Suisse, la première impression qui se dégage du coup d'œil jeté au programme, c'est bel et bien celle d'une «vitrine». Une expression souvent employée à propos de la manifestation elle-même pour désigner le lieu où le cinéma suisse s'expose et qu'il est tentant d'utiliser pour dire la préoccupation quasi constante de quadriller le patrimoine en le fixant sur pellicule. A Soleure, on

se promène dans un train panoramique dévoilant les mille et une richesses de l'Helvétie jolie: des anciens de la mob, des cadres licenciés en plein désarroi, un groupe de rock des années septante.

Et si cette belle pratique du documentaire, si fréquemment vantée, révélait au fond, dans notre cinématographie, une certaine absence de vie? Un manque d'imaginaire, on l'a souvent dit, mais il y aurait peut-être encore plus. Ou plutôt moins. Ce qui peut mettre la puce à l'oreille, dans le contexte d'un festival, ce sont certaines déclarations préliminaires des cinéastes avant le passage de leur film. Telle réalisatrice présentant son quatrième court métrage de fiction n'ayant rien d'autre à révéler que le sentiment d'avoir aujourd'hui «atteint un niveau professionnel lui permettant le passage au long métrage». Ou une autre, également auteure d'une histoire courte, ne souhaitant que parler des «petites choses qui font le sel de la vie». N'y a-t-il pas de motivations plus profondes pour développer les efforts colossaux que suppose la production d'un film? Certes, ces déclarations souvent embarrassées, exercices obligés, ne sont pas à prendre pour plus qu'elles ne sont. Intéressant toutefois d'examiner à l'aune de l'urgence à s'exprimer quelques longs métrages suisses romands non encore sortis dans les salles.

### L'illusion du cinéma suisse

Le cinéma suisse se prête au débat, à la polémique. Tout le monde lui veut du bien, quitte à s'étriper sur la méthode. Les associations foisonnent d'une rive à l'autre de la Sarine. Dernière en date l'Alliance cinématographique romande - réunissant Fonction cinéma et l'Association romande du cinéma (ARC) - lancée à Soleure cette année, qui exige une augmentation des crédits pour le cinéma. Ce n'est pas nouveau. Et c'est très romand. Cette façon d'insister sur l'identité nationale, de revendiquer les subventions de l'État, d'organiser une contestation permanente excite les cinéastes francophones. Les Alémaniques penchent vers la production. Ils profitent largement des opportunités offertes par le marché audiovisuel suisse et européen. Déçus par l'aide publique, ils cherchent leur salut ailleurs. Ils occupent les salles et attirent les spectateurs. La fiction, au risque de la comédie, cartonne au *box office*. *Achtung, fertig, Charlie!* de Mike Eschmann fait un malheur sans se prendre la tête (bientôt 600 000 spectateurs).

Le cinéma suisse se partage ainsi au moins en deux mondes. L'un plutôt tourné vers l'art et l'essai avec l'assistance décisive de l'État. L'autre, un rien plus commercial, se laisse séduire par les avantages de l'industrie. Le succès public l'attire autant que le soutien critique. On rencontre davantage le premier entre Lausanne et Genève. Le deuxième sévit souvent du côté de Zurich. La caricature a son lot d'exceptions. Interrogés par *24 heures*, quelques cinéastes romands insistent sur la nécessité de présenter leurs films dans les salles des grands exploitants, genre Europlex. La trajectoire de Samir, réalisateur et producteur zurichois, à la tête de la société *Dschoint Ventschr*, l'une des plus originales du pays, plaide a contrario pour un cinéma d'auteur, engagé et revendicateur bien vivant également en Suisse alémanique.

Ce partage, au lieu de le galvaniser, menace le cinéma suisse, faute de communication entre ces deux univers. Les films quittent rarement leur bassin d'origine. Ils tournent en rond chez eux avant de disparaître, après un dernier adieu à Soleure. Voilà pourquoi il est illusoire de parler au nom du cinéma suisse. Il y a des films suisses, résultats d'un montage financier et artistique chaque fois singulier, voire précaire. En dépit des efforts pour maîtriser l'élan centripète des créateurs du pays ainsi que la frilosité des structures et des institutions. *md*

### L'auteur contre le standard

On passera rapidement sur les productions télévisuelles, la standardisation dans ce domaine étant telle que *Agathe*, tourné pour la TSR par Anne Delluz, et *La Diga*, commande de la TSI à Fulvio Bernasconi, réalisateur tessinois établi à Genève, présentent de frappantes analogies de scénario, à deux télévisions régionales de distance. Deux projets pourtant différents qui, sans concertation aucune (du moins le suppose-t-on!), mettent tous les deux en scène une mère célibataire qui cherche dans l'un comme dans l'autre film à résoudre l'atavisme qui frappe son enfant! La place du réalisateur en tant qu'auteur est ici ramenée à la portion congrue.

On doute qu'une diffusion réelle permette à de nombreux spectateurs de voir le délirant *Une Chienne catalane*, de François Boetschi, sous-titré *Un film de Léon Francioli et Daniel Bourquin*, où les deux improvisateurs fous se mettent en scène dans un délire d'images superposées. Tantôt posant déguisés dans des sous-bois, tantôt trotinant dans la pénombre des couloirs du Palais de Rumine à Lausanne, les deux compères se sont offert une immense partie de rigolade avec leur propre musique pour bande-son. On l'aura compris, la démarche relève ici de la provocation. Toutefois, exprimer un ras-le-bol des productions standards, voilà qui fait lever un peu le sourcil.

S'il présente lui aussi le caractère d'un OVNI, *iXième*, de Pierre-Yves Borgeaud et Stéphane Blok, est une production autrement ambitieuse. Léopard d'Or à Locarno dans la catégorie vidéo, le film n'a pas été tiré sur pellicule, faute de moyens, mais sortira tout de même en salle prochainement. Au contraire de trop de documentaires tranquilles et de fictions laborieuses, le film de Borgeaud et Blok est un objet à voir. A défaut d'être tenue de bout en bout, l'affaire de ce prisonnier filmeur bouscule et tente de faire passer du sentiment à l'écran, tout en menant une réflexion sur l'enfermement. Peurs, désirs et interrogations. Quelque chose de vivant et d'énergique, sans tentative facile de séduction.

Jacques Mühlethaler

# Des buts cosmopolites

**Il n'y aura plus de différence entre joueurs de football suisses et européens. L'esprit d'équipe quitte le terroir. Car seule la victoire compte.**

L'Association suisse de football (ASF) a décidé de garantir la libre circulation aux joueurs de l'Union européenne. Dorénavant, si un club le désire, il pourra aligner onze joueurs étrangers, au même moment, sur le terrain. Cette décision paraît logique si l'on admet que les sportifs professionnels sont des travailleurs comme les autres. Néanmoins, l'ASF a immédiatement annoncé vouloir prendre des mesures protectionnistes pour accompagner le processus.

Premièrement, la formation des jeunes footballeurs serait menacée. Car elle est le fruit de longues années de travail avant d'intégrer l'équipe première. Cependant, quand un club investit dans la formation, il peut certes le faire pour garder les joueurs, mais il peut aussi les vendre à bon prix à un autre club européen. Deuxièmement, on s'inquiète de la baisse possible du niveau de l'équipe nationale. L'argument ne convainc pas non plus. Les joueurs de l'équipe nationale font souvent carrière dans des clubs étrangers. Le Danemark a un championnat faible mais une très bonne équipe nationale.

## L'identification en danger

L'identification des supporters à leur club pourrait également se relâcher. Des supporters bâlois ou genevois ne verraient peut-être pas d'un bon œil leur équipe, si celle-ci n'avait aucun titulaire suisse. Toutefois, il n'est pas du tout sûr que le public boude son équipe par manque de joueurs locaux. Pour beaucoup de clubs européens, l'identification des supporters à leur équipe ne passe plus par l'origine des joueurs. Il

n'est pas rare de voir des équipes aligner seulement deux ou trois footballeurs du pays pendant un match. Parfois aucun. Le Real Madrid est l'exemple le plus remarquable de ce cosmopolitisme. Ses joueurs vedettes sont brésiliens, français, anglais, portugais. L'admiration vouée à ces «mercenaires» rejaillit malgré tout sur le club et sa ville. À la grande satisfaction des Madrilènes.

La Suisse ne manque pas d'exemples, dans d'autres sports. Des équipes de volley-ball masculines ou féminines jouent déjà avec cinq ou six joueurs étrangers sur le terrain (pour six places). Le hockey-club Davos, lors de la fa-

meuse Coupe Spengler, joue avec ses trois joueurs étrangers accompagnés de plusieurs renforts, eux aussi étrangers, évoluant dans le championnat suisse. Cela n'empêche pas les supporters de se réjouir du succès de leur équipe.

## La victoire d'abord

On pourrait bien entendu regretter cette évolution du sport. Les clubs populaires sont finalement les clubs les plus riches et peu importe s'ils ont fait des efforts pour former eux-mêmes leurs joueurs. Peu importe si le centre-avant de Servette est né à Genève, rêvant depuis toujours de porter le maillot grenat, ou s'il

vient de Glasgow ou Athènes, simplement pour gagner sa vie. Les clubs n'en perdent-ils pas, d'une certaine manière, leur identité? Les supporters n'en ont cure. Seule la victoire et le spectacle comptent.

Dans ce contexte, les dernières résistances de l'ASF semblent illusoire. Elles ne correspondent tout simplement plus à l'esprit du temps. Le football garde certes un ancrage territorial. Le succès des matches de l'équipe nationale le démontre. Mais les joueurs, eux, n'ont plus de frontières. Et les clubs ne se privent pas d'en profiter, avec la bénédiction de leur public. *os*

## Recherche spatiale

### La vie extraterrestre vaut bien quelques fusées

Les lois de la mécanique céleste entraînent la planète Mars au plus près de la Terre tous les vingt-huit mois environ, ce qui nous vaut un tir groupé d'engins de toutes sortes vers la planète rouge. Pour le passage actuel, deux engins du JPL (Jet Propulsion Laboratory - l'organisme américain chargé des vols vers les autres planètes) ont posé de petites voitures télécmandées que la presse appelle, en exagérant, des robots. Les Européens, de leur côté, ont satellisé une sonde, perdu leur atterrisseur, alors qu'un engin japonais a disparu corps et biens. Tout cela coûte plutôt cher, trois cents millions de dollars pour chaque mission américaine.

Malgré les problèmes inévitables, l'intégration des techniques a plutôt bien fonctionné, contrairement aux tentatives précédentes, lorsque deux engins américains se sont écrasés sur Mars, parce que le radar d'altitude transmettait des mesures en pouces et en inches à un ordinateur qui les traitait en centimètres.

Il est sûrement très intéressant pour les géologues de savoir qu'à la surface de la planète voisine l'on trouve ici de l'olivine et là de l'hématite. Mais les informations récoltées valent-elles des investissements considérables alors que la vérité vraie, celle qui pousse

en avant le petit monde de l'exploration spatiale, n'est pas dite par peur de susciter l'incompréhension et les ricanements? Car la seule vraie motivation est la recherche de la vie extraterrestre.

## A l'assaut de E.T.

La recherche de l'eau et d'un support de vie est une véritable obsession. Dans six mois, la sonde Cassini-Huygens arrivera près de Saturne et larguera un module dans l'atmosphère de Titan dont on pense que peut-être, sait-on jamais, à défaut d'eau, des conditions favorables à une activité prébiotique pourraient exister. Un satellite de Jupiter, Europe, est recouvert de ce qui pourrait être de la glace d'eau. Du coup, le JPL planche sur de futures missions pour aller voir de plus près. Alors, bien sûr, personne ne le dit trop haut, mais les acteurs de la scène spatiale pensent tous que nous ne sommes pas seuls dans l'univers. Même s'il ne s'agit que de fossiles de bactéries, il faut y aller. Mais pour obtenir des budgets, il vaut mieux parler d'utilité, d'écologie, de retombées pratiques. En fait, l'exploration spatiale est un pari pascalien, un acte de foi en l'universalité de la vie, mais cela, ce n'est pas un argument très porteur auprès des parlementaires. *ig*

# Les bleus de la vie

**Anne Rivier vient de publier son premier roman. Un récit vécu aux couleurs d'une Perse étrangère à l'exotisme bon marché.**

Pour les lecteurs de *Domaine Public*, Anne Rivier est la signataire de chroniques fort goûtées dans lesquelles elle évoque des moments de sa vie quotidienne et de son enfance. Voici que paraît *Bleu de Perse*. Non pas un récit autobiographique. Mais une fiction, dont la matière appartient aussi au passé de la romancière. Anne Rivier a vécu quatre ans en Perse où son mari travaillait à la sauvegarde des forêts au nord de Téhéran. L'expérience de l'exil, la confrontation d'une jeune Européenne avec le monde de l'Autre, elle les a vécues avant d'en tirer un roman. La chroniqueuse et la romancière ont ainsi la même ambition: donner sens à ce qu'elles ont vécu.

«Amour et désamour», annonce la quatrième de couverture. «J'attendais qu'on m'aime à en mourir», écrit Héléne, la jeune héroïne. Quand elle rejoint son mari en Perse (vers la fin des années soixante, *ndlr*), elle découvre que l'amour juré n'est plus, que l'homme se donne entièrement à la mission humanitaire. Entre l'exigence très égocentrique d'Héléne et la réalité, la relation conjugale ne peut que se dégrader.

C'est ce désamour progressif qui détermine le mouvement du récit, de l'arrivée à Téhéran au départ une année plus tard (mais où va-t-elle?). Entre la déforestation, que le mari d'Héléne cherche à enrayer, et la mésentente entre les deux qui s'aggrave, le rapport analogique donne tout son sens à la donnée romanesque.

Mais plus que cet aspect, ce que je voudrais retenir ici, c'est cette Perse vécue que l'héroïne hérite de l'auteur et qui, hélas, n'est pas une fiction. C'est le statut peu enviable de toutes ces petites gens employées du camp de l'organisation humanitaire ou rêvant de le devenir. «Ici, à Téhéran, la vie, votre vie, c'est le travail sans droits, toujours pour le bénéfice des autres, le patron, le père, les grands-pères, le clan.» C'est le besoin lancinant d'argent, pour se nourrir, pour se marier. Dans les familles, trop, nombreuses, il n'y a en général qu'un salaire. De façon significative, le récit s'ouvre sur la distribution, au camp, du salaire des ouvriers.

C'est surtout «la précarité du sort des femmes dans un univers d'hommes et de propriétaires». Héléne la découvrira dans le

destin de sa domestique. Vendue à un gangster, elle élève son fils chéri, quand le mari la répudie et emmène le petit garçon. Car l'homme a la loi pour lui.

Epouses achetées, maltraitées, répudiées sur simple déclaration devant témoins. Le récit du remariage d'un employé, les Européens y sont invités, est accablant sous le cynisme apparent: «On marche avec entrain, on va vendre une femme à un homme. Société de caution mutuelle, en formation! Une deux, une deux...»

Et le bleu de Perse? S'il s'agit du «bleu magique des coupoles», les protagonistes n'en ont cure. Le titre fonctionne-t-il comme un avertissement: ce qui nous attend, c'est l'envers de ce décor pour touristes, de cet «orientalisme»? Mais quand on se cogne, cela laisse un bleu.

Écoutez Anne Rivier nous raconter les bleus que lui a laissés son séjour en Perse.

Jean-Luc Seylaz

Anne Rivier, *Bleu de Perse*, Ed. de l'Aire, Vevey, 2003.

## Gare de Bâle

### La passerelle entre services et commerces

Inaugurée en septembre 2003, la «Passerelle» achève la mue entamée il y a quelques années par la gare CFF de Bâle. L'ouverture d'un parking souterrain et l'aménagement d'une Bahnhofplatz digne de ce nom ont déjà facilité l'accès de cette gare éloignée du centre. La Passerelle transforme ce lieu dédié aux transports en paradis pour les piétons.

Au rythme des trains et des flâneurs, elle est devenue un lieu attractif pour toute personne à la recherche d'ambian-

ce urbaine et cosmopolite. La passerelle recrée artificiellement l'animation d'un boulevard et rappelle les zones de détente avec *duty free-shop* des aéroports. Réalisée par les bureaux d'architectes Cruz/Ortiz et Giraudi & Wettsetin von Beginn, ce passage qui sert d'accès aux quais et au quartier du Gundeldingen, acquiert une identité grâce à son toit plissé de manière irrégulière. Clin d'œil aux constructions industrielles d'antan, ces vagues scindent l'espace en une suc-

cession de parties dont chacune revêt un caractère différent.

Du côté de la Bahnhofplatz, la Passerelle dégage la vue sur les structures métalliques et la verrière de la halle d'origine. Les accès aux quais construits ultérieurement accueillent les commerces classiques tels que cafés, boulangeries et kiosques. Du côté du quartier du Gundeldingen, les trois étages vitrés du *Mediamarkt* arrêtent le regard et dominent les magasins, installés dans des cubes de verres isolés. L'inauguration de la Passerelle

est aussi celle de la quatrième *Rail City*. Ce label, associant services et commerces, désigne les gares qui, sur le modèle des centres commerciaux, visent à offrir toute la palette d'activités d'un centre-ville. On peut le regretter, fustiger cet espace public artificiel et aseptisé, s'indigner de l'imposition d'usages licites aux détriments de ceux qui dérangent. Le voyageur écourte avec plaisir son temps d'attente dans un endroit sympathique, en buvant un café ou en admirant l'architecture. cf